

# De la Baume à la Scie - 10B

Terre d'Émeraude - Clairvaux-les-Lacs



Lacs de Clairvaux-les-Lacs (© Jf Putod Ulm Alizé/Jura Tourisme)



***Ce parcours trail fait partie de l'espace trail Terre d'Émeraude qui comprend 3 parcours au départ de Clairvaux-les-Lacs.***

***Ce circuit, au départ de Clairvaux, fusionne ingénieusement les deux sentiers verts de l'espace trail. Il vous emmène à travers deux boucles : l'une vous guide à travers Hautecour, vous plongeant dans les sous-bois à la découverte des points de vue exceptionnels sur le Creux de la Frasnée ; l'autre vous fait découvrir le petit lac de Clairvaux et son environnement sauvage, révélant de nombreuses curiosités géologiques tout au long du parcours.***

## Infos pratiques

Pratique : Trail

Durée : 2 h 30

Longueur : 18.9 km

Dénivelé positif : 486 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Lacs, rivières et cascades, Naturel

# Itinéraire

**Départ** : Clairvaux-les-Lacs

**Arrivée** : Clairvaux-les-Lacs

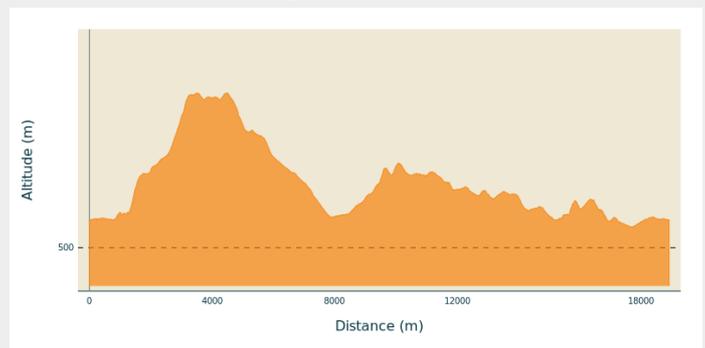
**Balisage** : Parcours Trail

**Communes** : 1. Clairvaux-les-Lacs

2. Hautecour

3. Soucia

## Profil altimétrique

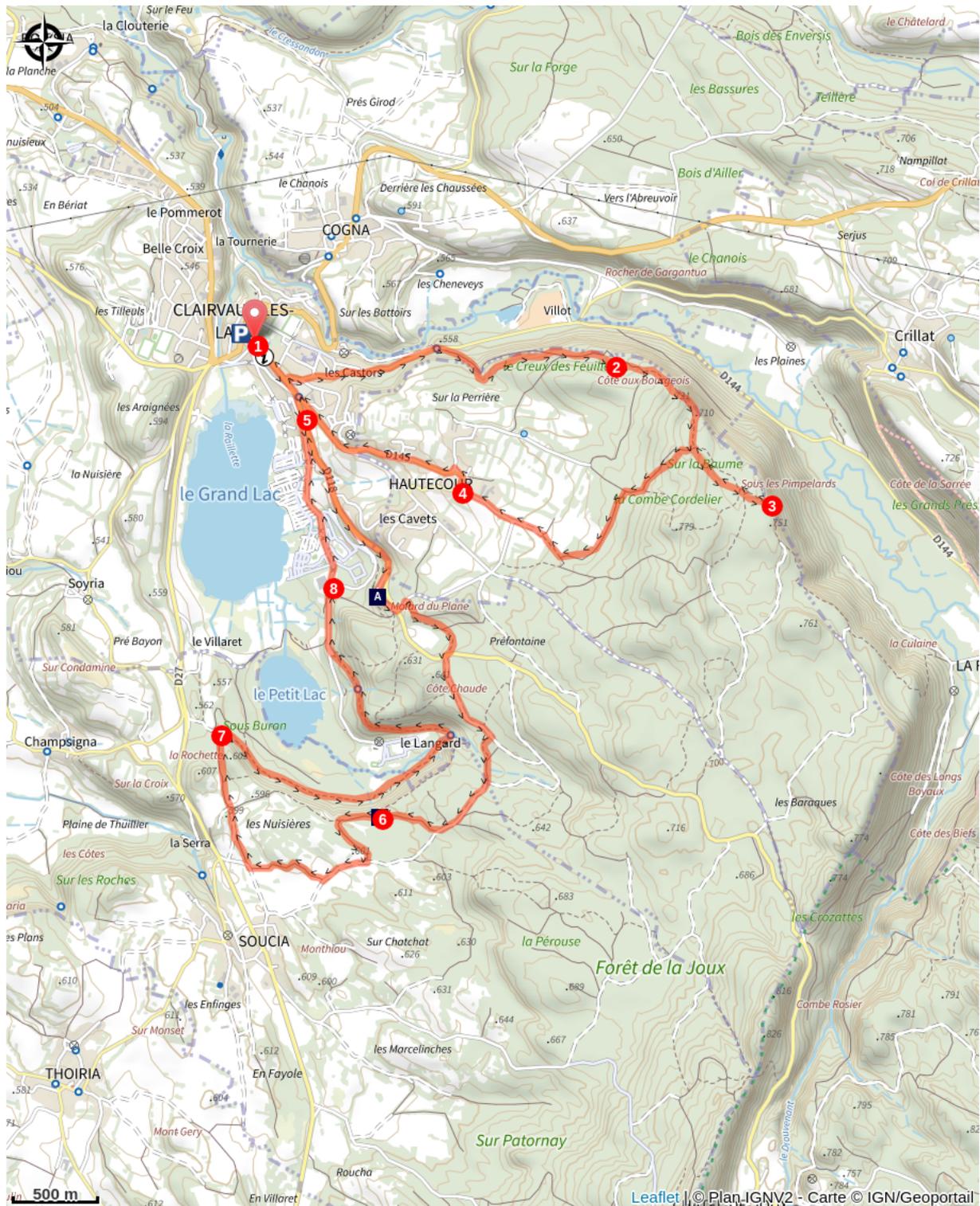


Altitude min 535 m Altitude max 762 m

1. Au départ de **CLAIRVAUX-LES-LACS** rejoindre la **Route de la Frasnée** en longeant la D118. Descendre la route de la Frasnée (D28) sur 700 mètres avant d'emprunter à droite un sentier qui monte raide dans les bois. Suivre le sentier qui continue de monter jusqu'au poteau **Creux des Feuillées**. (*Belvédère sur Cogna et la vallée du Drouvenant*)
2. À la **Creux des Feuillées**, continuer sur le sentier qui continue de monter jusqu'au poteau **Sur la Baume**. Prendre la direction **LES PIMPELARDS** pour profiter du belvédère du même nom (*vue sur le creux de la Frasnée*).
3. Revenir sur vos pas jusqu'au poteau **Sur la Baume** et prendre à gauche le chemin en direction de **Route d'Hautecour**. Le chemin sort de la forêt pour traverser les pâtures avant de rejoindre le village d'Hautecour par le Chemin des Mouraines.
4. Traversez le village en tournant à droite dans la rue du Perrier puis à gauche sur la Place Jean Moulin pour emprunter la rue de Louis Pasteur. Continuez votre descente pour rejoindre la **Route d'Hautecour**. Bifurquer à gauche sur la Route de Saint-Claude (D118) jusqu'au poteau **Fayolan**.
5. Depuis le poteau **Fayolan**, poursuivre sur la route de Saint-Claude (D118) sur 1km avant de prendre) à droite une route qui passe derrière la roche calcaire pour rejoindre le poteau **Le Langard** (*possibilité de profiter du belvédère sur le Grand Lac de Clairvaux*). Continuer sur le chemin balisé en direction du **BELVEDERE DE LA SCIE** et traverser une première fois la route D118 pour réaliser une petite boucle de 300 mètres en forêt. Traverser une seconde fois cette même D118 pour prendre un large chemin qui s'enfonce dans la forêt. Après 800 mètres, quitter ce chemin pour emprunter un sentier sur la droite qui traverse la source de la Raillette avant de rejoindre le **BELVEDERE DE LA SCIE**.
6. Continuer le chemin qui sort du bois pour traverser les pâtures et taillis jusqu'aux **Nuisières**. Prendre à droite le chemin blanc qui descend au poteau **La Rochette**.
7. À la **Rochette**, prendre le sentier à droite qui surplombe le petit lac de Clairvaux. Passer devant les grottes de la Nitrière et du Piley, puis traverser une nouvelle fois le torrent de la Raillette. Le chemin contourne l'ancienne colonie avant de redescendre en chemin blanc sur la route du Langard. Prendre la route sur 300 mètres pour rejoindre le poteau **Saint Ouen**.

8. À **Saint-Ouen**, poursuivre tout droit sur la route qui traverse le camping du Fayolan et longe les campings de la Grisière et du Grand Lac. Rejoindre la Route de Saint-Claude (D118) pour rejoindre le centre de **CLAIRVAUX LES LACS**.

# Sur votre chemin...



Belvédère du Grand lac (A)

Belvédère de la Scie (B)

# Toutes les infos pratiques

## **Recommandations**

Rester vigilant lorsque vous êtes sur la route, notamment la D118 ainsi que sur les traversées de routes.

## **Comment venir ?**

### Accès routier

Depuis Lons-le-Saunier, suivre la D678, en direction de Pont-de-Poitte, puis de Clairvaux-les-Lacs.

### Parking conseillé

Parking de l'Eglise à Clairvaux-les-Lacs

# Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

## **APPB CORNICHES CALCAIRES - ROCHERS DE GARGANTUA**

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : [franche-comte@lpo.fr](mailto:franche-comte@lpo.fr)

Tel : 03 81 50 43 10

Site : [www.bfc.lpo.fr](http://www.bfc.lpo.fr)



FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur le Rocher de Gargantua sur la commune de Cogna.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

## **APPB CORNICHES CALCAIRES - CÔTE AUX BOURGEOIS**

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : [franche-comte@lpo.fr](mailto:franche-comte@lpo.fr)

Tel : 03 81 50 43 10

Site : [www.bfc.lpo.fr](http://www.bfc.lpo.fr)



FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre

blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises de la Côte aux Bourgeois sur la commune d'Hautecour et de la Frasnée.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

### **Lieux de renseignement**

#### **Terre d'Émeraude Tourisme**

12 Rue Saint-Roch, 39130 CLAIRVAUX-LES-LACS

contact@terredemeraudetourisme.fr

Tel : 03 84 25 27 47

<https://>

[www.terredemeraudetourisme.com/](http://www.terredemeraudetourisme.com/)



# Sur votre chemin...

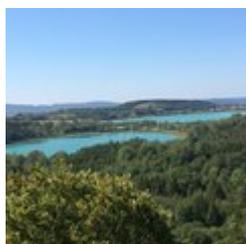
---



## Belvédère du Grand lac (A)

Le Grand Lac, d'origine glaciaire, se situe à 520 m d'altitude et s'étend sur 64 ha (4,25 km de long x 650 m de large). Sa profondeur moyenne est de 7,8 mètres, ce qui lui permet de se réchauffer rapidement! Cet espace de convivialité est très apprécié des petits comme des grands. Partagez votre temps entre farniente, canoë, paddle ou pédalo et baignade. Les pentes douces du Grand Lac offrent aux enfants un accès facile et rassurant. En attendant de vous y baigner, faites le plein de sensations en affrontant un parcours d'accrobranche.

---



## Belvédère de la Scie (B)

Tout un pan d'histoire insoupçonné s'ouvre à vous: les premières communautés agricoles de la Combe d'Ain se sont établies sur ces rives à l'époque néolithique. Les vestiges d'une cité lacustre (sites palafitiques) parfaitement conservée sous l'épaisseur des joncs témoignent de leur vie, indissociable de l'eau. Plusieurs dizaines de milliers de pièces archéologiques y ont d'ailleurs été collectées. Rendez-vous à l'espace archéologique de Clairvaux les lacs pour une immersion totale dans cette époque. C'est quoi les sites palafitiques? Ce sont des sites où ont été découvert des vestiges d'établissements préhistoriques sur pilotis dans et autour des Alpes. Datant d'environ 5 000 à environ 500 av. J.-C., ils sont situés sur les bords de lacs, de rivières ou de terres marécageuses. Ils sont le témoignage de la vie quotidienne du néolithique et de l'Age de bronze ainsi qu'un aperçu de l'adaptation des communautés à leur environnement. Ils nous donnent un aperçu de la vie quotidienne du Néolithique et de l'Age de bronze, ainsi que des informations sur la façon dont les communautés interagissaient avec leur environnement. Les sites de Clairvaux-les-lacs et Chalain sont classés à UNESCO depuis 2011.